



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Intérieur



Mesdames, messieurs,

A l'entrée de l'hiver, notamment au changement de l'heure d'été, les résidences principales, ainsi que les divers commerces, sont des cibles pour les malfaiteurs.

En effet, l'obscurité permet aux malfrats de commettre des méfaits dans les villages, en ciblant des maisons, des commerces dont les propriétaires y sont absents (vacances, travail, ...).

Afin d'enrayer ce phénomène qui touche néanmoins les villages se situant en zone péri-urbaine, ou bien souvent, la population y demeurant est confrontée au cycle « boulot-dodo », voici quelques conseils de la part de la Gendarmerie Nationale pour éviter le désagrément d'un cambriolage.

– Si vous partez au travail ou si vous vous absentez pour une autre raison, verrouillez bien toutes les issues et enclenchez le dispositif d'alarme si vous en possédez un.

– Si le soir vous vous absentez pour aller chercher les enfants à l'école, laissez une lumière allumée.

– Si vous possédez des bijoux de valeurs ou à valeur sentimentale, ou du numéraire, essayez de les cacher mais pas dans les pièces qui sont systématiquement fouillées par les malfaiteurs comme les chambres, la salle de bains, le bureau et la salle. (Prenez vos bijoux en photo. Si vous êtes malheureusement victimes d'un cambriolage, cela servira aussi bien pour l'assurance que pour la procédure de vol).

– Si un véhicule reste dans la cour ou dans le garage, ne laissez pas les clés dessus ni dans le couloir de l'entrée.

– Si dans la journée, vous êtes démarchés, ne laissez pas les personnes entrer dans votre habitation.

– Si un véhicule étranger à votre quartier vous paraît bizarre, n'hésitez pas à prendre l'immatriculation et à contacter la gendarmerie.

– Si vous vous absentez pour plusieurs jours, prévenez vos voisins et signalez votre départ à la gendarmerie pour qu'une attention particulière soit apportée à votre habitation.

Entre voisins, soyez vigilants, cinq minutes suffisent.

A cet effet, nous vous convions, en concertation avec la municipalité de MESSIGNY ET VANTOUX, à une réunion d'information qui se déroulera le 21 novembre 2012 à 20h30 à la salle polyvalente (face à la mairie) de MESSIGNY ET VANTOUX.

Lors de cette réunion d'information, il sera également abordé d'autres formes de délinquances actuelles comme internet, les vols par ruses, le skimming, le démarchage au domicile, ect

Major MENNESSIER
Commandant la communauté de brigades
de MESSIGNY ET VANTOUX